Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

Point de situation dans le Vaucluse au 4 avril 2020

A ce jour, samedi 4 avril 2020 à 19 h, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 79 personnes hospitalisées dans le département
- 24 personnes en réanimation en Vaucluse
- 14 personnes décédées

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 7 668 personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

Assurer la sécurité des personnels soignants

Rappelant que « dans le contexte de la crise sanitaire, la sécurité des personnels soignants qui œuvrent quotidiennement pour protéger notre santé est une priorité absolue », la préfecture de Vaucluse vient de lancer l'opération 'vigilance personnels soignants'.

Afin de prévenir le développement de gestes d'intimidation, de dégradations voire de violences par des individus indélicats à l'encontre des personnels soignants, la police et la gendarmerie nationales renforcent ainsi leurs dispositifs de veille, de surveillance et d'accompagnement.

Cela passe par :

- la facilitation du passage des soignants lors des contrôles de flux sur les axes du département
- la surveillance renforcée des cabinets, des établissements de santé et des pharmacies
- la mise en place un dispositif de recueil de plainte prioritaire et adapté.

Vous êtes médecin, infirmier, chirurgien-dentiste, aide-soignant, pharmacien :

- Pour l'exercice de votre profession, vos déplacements sont facilités : votre caducée et votre carte professionnelle (2019 ou 2020) sont vos laissez-passer. Présentez l'un ou l'autre lors des contrôles effectués par la police ou la gendarmerie.
- Si vous êtes victimes d'intimidations, de dégradations ou de violences, adressez-vous, en vous annonçant comme personnel soignant afin de bénéficier d'une prise en charge spécifique :

 soit à la police nationale, en composant le 17 (pour les communes d'Avignon, Carpentras, Monteux, Cavaillon et Orange).

 soit à la gendarmerie nationale, en composant le 04.90.80.69.43 (pour les autres communes).

Ecrit par le 6 mai 2024

Point de situation dans le Vaucluse au 3 avril 2020

A ce jour, vendredi 3 avril 2020 à 19 h, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 78 personnes hospitalisées dans le département
- 23 personnes en réanimation en Vaucluse
- 13 personnes décédées

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 7 140 personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 6 mai 2024

Point de situation dans le Vaucluse au 2 avril 2020

A ce jour, jeudi 2 avril 2020 au matin, 4 nouvelles personnes testées positives au Covid-19 sont décédées dans le département de Vaucluse. Cela porte à 10 le nombre de décès liés au Covid-19 dans le département depuis le début de l'épidémie.

Par ailleurs, 70 personnes positives au Covid-19 sont hospitalisées et 20 personnes sont en réanimation.

La situation dans le Vaucluse au 1er avril

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

information

CORONAVIRUS
COVID-19

Le décompte quotidien des nouveaux cas est désormais réalisé par l'agence nationale Santé publique France sur une base régionale. Depuis le vendredi 28 février 2020, 5078 personnes ont été testées positives au coronavirus Covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Consultez ici le bulletin quotidien de Santé publique France

Dans le département de Vaucluse :

- 60 personnes positives au Covid-19 sont hospitalisées
- 21 personnes sont en réanimation
- 6 personnes testées positives au Covid-19 sont décédées.

---

130 tablettes numériques pour assurer une continuité pédagogique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

La ville d'Avignon va distribuer des tablettes numériques aux familles qui ne disposent pas de matériel informatique. L'objectif de cette mesure est d'éviter une rupture numérique afin d'assurer la continuité pédagogique mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Pour cela, la commune d'Avignon a déjà récupéré 130 tablettes numériques dans les écoles de la Ville. Elles sont en cours de configuration pour pouvoir être ensuite prêtées aux familles.

En attendant, ce sont les directeurs d'école, les enseignants et le programme de réussite éducative qui ont mission d'identifier ces familles. Priorité sera donnée aux familles qui ne disposent d'aucun équipement informatique ou numérique, ou celles qui ne disposent que d'un seul smartphone. Les tablettes seront distribuées en fin de semaine par les directeurs d'école et les enseignants eux-mêmes.

« Plus que jamais, en cette période délicate, nous devons nous assurer que personne ne soit exclu des dispositifs mis en œuvre, explique Cécile Helle, maire d'Avignon. Les disparités sociales accentuent encore, hélas, les conséquences de la situation inédite que nous vivons. Nous trouverons une solution pour que chaque enfant de la Ville d'Avignon puisse suivre les cours dispensés par l'académie. »

La Ville veillera au bon déroulement de cette opération en assurant le 'service après-vente' et en accompagnant les directeurs d'école dans la mise en place de cette distribution.

Où trouver les commerces vauclusiens ouverts ?

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de lancer une plateforme web de géolocalisation des commerces ouverts dans le département.

Ce nouvel outil en ligne propose une carte de géolocalisation des points de vente qui, malgré la crise du Covid-19, poursuivent leur activité sur site ou en livraison dans Vaucluse. Entièrement gratuite, elle s'adresse à tous les établissements qui le souhaitent, commerces, entreprises, mais également producteurs agricoles.

L'outil a été initialement développé par la CCI d'Aix-Marseille, qui l'a mis à disposition des établissements du réseau des CCI. Ici, l'initiative vauclusienne est soutenue par la Chambre d'Agriculture, dont les ressortissants agriculteurs pourront aussi faire savoir qu'ils continuent leur activité et proposent leurs produits à la vente.

Les secteurs concernés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

Il suffit de quelques clics pour s'inscrire, suivie d'une modération de principe par l'administrateur de la CCI et les professionnels apparaîtront sur une carte (type Google map). Les services peuvent être proposés entre professionnels, mais aussi pour le grand public, très pratique en cette période où l'on doit effectuer ses achats à proximité de son domicile. Les entreprises des secteurs suivants peuvent s'inscrire :

- Aide à la personne
- Assurances
- Commerce alimentaire
- Banque
- Dépannage
- Equipement/matériel
- Producteur/agriculteur
- Santé
- Services publics
- Tabac/presse…

La plateforme est accessible depuis lundi 30 mars depuis la page d'accueil du site vaucluse.cci.fr ou directement ici.

Campements illicites et aires d'accueil des gens du voyage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

La préfecture de Vaucluse appelle à une Vigilance accrue concernant les campements illicites et les aires d'accueil des gens du voyage. Tous les gestionnaires d'aires d'accueil des gens du voyage ont dû être destinataires des recommandations émise par le ministère des solidarités et de la santé, afin d'assurer les conditions d'hygiènes et les mesures barrières au sein des aires.

L'association Soliha a été mandatée par les services de l'État et du conseil départemental de Vaucluse pour accompagner les personnes dans ces situations.

Protection des majeurs

Malgré les difficultés découlant de la pandémie de coronavirus Covid-19, les 5 services Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) du département de Vaucluse et les 14 mandataires exerçant à titre individuel poursuivent le suivi des 3 800 usagers qui leurs sont confiés par la justice, dont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 mai 2024

environ 60 % sont à domicile et 40 % en établissement.

Les MJPM s'efforcent de mettre à disposition de leurs usagers les moyens indispensables à leur vie quotidienne : ils veillent à ce que les services à la personne et les étayages utiles au maintien des personnes à domicile soient assurés, et ils maintiennent le contact avec les majeurs protégés, dont ils sont souvent le seul lien social, particulièrement touchés par le confinement.

Dans le même temps, les services de la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) poursuivent leurs missions d'appui et de soutien aux services et aux mandataires, en particulier l'appui à la coordination de l'ensemble des MJPM – services et individuels -, l'objectif étant de mutualiser les bonnes pratiques en période de crise et de garantir une veille informative au bénéfice de l'ensemble des acteurs.

Malgré les difficultés découlant de la pandémie de coronavirus Covid-19, les 5 services Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) du département de Vaucluse et les 14 mandataires exerçant à titre individuel poursuivent le suivi des 3 800 usagers qui leurs sont confiés par la justice, dont environ 60 % sont à domicile et 40 % en établissement.

Les MJPM s'efforcent de mettre à disposition de leurs usagers les moyens indispensables à leur vie quotidienne : ils veillent à ce que les services à la personne et les étayages utiles au maintien des personnes à domicile soient assurés, et ils maintiennent le contact avec les majeurs protégés, dont ils sont souvent le seul lien social, particulièrement touchés par le confinement.

Dans le même temps, les services de la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) poursuivent leurs missions d'appui et de soutien aux services et aux mandataires, en particulier l'appui à la coordination de l'ensemble des MJPM – services et individuels -, l'objectif étant de mutualiser les bonnes pratiques en période de crise et de garantir une veille informative au bénéfice de l'ensemble des acteurs.